

## Enquête - Télétravail : vers un exode des Franciliens ?

**Un télétravailleur francilien sur quatre prévoit de quitter l'Île-de-France dans les cinq prochaines années**

Avant même la crise sanitaire près d'un Francilien sur deux déclarait qu'il souhaitait, dans l'idéal, déménager pour quitter la région. Alors qu'au plus fort de la crise sanitaire, près de 60% des actifs franciliens ont pu télétravailler et qu'ils sont encore 42% à le faire régulièrement aujourd'hui, le Forum Vies Mobiles a voulu savoir si ce développement massif du travail à distance a permis à ceux qui le souhaitaient de quitter la région et s'il pouvait encourager une vague de déménagements dans les prochaines années.

*Cette enquête a été réalisée en ligne avec l'ObSoCo en début d'année auprès d'un échantillon de 1000 « télétravailleurs franciliens » âgés entre 18 et 64 ans. Ils sont ici définis comme l'ensemble des actifs, hors indépendants, employés dans des entreprises situées en Île-de-France et qui, à la date de l'enquête, télétravaillaient au moins une partie de la semaine.*

*Le premier volet de notre enquête sur l'impact de cette nouvelle organisation du travail sur les déménagements dressait le « portrait-robot » des télétravailleurs franciliens. [Il est à retrouver ici.](#)*

### De nombreux projets de déménagement vers d'autres régions influencés par la possibilité de télétravailler

- De manière générale, les télétravailleurs franciliens prévoient davantage de déménager dans les 5 prochaines années (45%) que la moyenne de la population francilienne (36%).
- Pour plus de la moitié d'entre eux (52%) le projet vise à quitter l'Île-de-France et à s'installer dans une autre région : **c'est donc près d'un quart des télétravailleurs franciliens qui prévoit de quitter la région dans les 5 prochaines années.**
- **Un tiers des projets de départs d'Île-de-France sont influencés par le télétravail** : 18% des aspirants au départ déclarent qu'ils ne le feraient pas du tout s'ils n'avaient pas la possibilité de télétravailler, et 13% indiquent qu'ils déménageraient probablement à un autre endroit.

### Où veulent-ils aller ?

- Si les déménagements se concrétisaient, l'ensemble des territoires de l'Île-de-France perdrait des télétravailleurs en faveur d'autres régions : essentiellement la **Bretagne** et l'**arc sud-ouest** (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes Côte d'Azur).
- Les télétravailleurs franciliens visent ainsi des territoires déjà très attractifs et dont le marché de l'immobilier est de plus en plus tendu autour des métropoles et des zones touristiques.

### Quelles sont leurs motivations ?

- **Le cadre de vie (climat, calme, proximité avec la nature, ...)** est la principale motivation pour **trois-quarts des télétravailleurs franciliens** qui souhaitent quitter l'Île-de-France. Arrivent tout de suite derrière la volonté d'avoir un espace extérieur, puis d'avoir un logement plus grand.

## Un exode francilien a-t-il eu lieu depuis le début de la crise sanitaire ?

- **Un tiers de ceux qui ont sauté le pas et quitté la région Île-de-France depuis le début de la crise sanitaire déclarent qu'ils ne l'auraient pas fait sans le télétravail.**
- **En revanche, il n'y a pas eu d'exode massif vers d'autres régions sur la période.** En moyenne, de mars 2020 à janvier 2022, on constate que le nombre global de changements de résidence est stable, équivalent à 8% par an. Et les déménagements pour quitter la région représentent 17% de l'ensemble, ce qui est équivalent aux ordres de grandeur habituels.
- À l'échelle régionale, où les déménagements ont été les plus nombreux, quand il y a un mouvement, **la tendance est clairement à l'éloignement du centre** de l'Île-de-France vers sa périphérie : parisiens qui vont habiter en banlieue ou résidents de la petite couronne qui déménagent en grande couronne. Ces déménagements représentent 18% de l'ensemble des déménagements effectués. Seuls 4% des déménagements consistent à se rapprocher du centre.

## Qu'en déduire en matière d'action publique et de stratégies des employeurs ?

### → Limiter les effets rebonds en matière d'émissions de CO<sub>2</sub>

Dans la majorité des cas, les déménagements ou les projets de déménagement impliquent un éloignement du lieu de travail. Les trajets domicile-travail sont moins fréquents mais peuvent néanmoins représenter plus de kilomètres au global. Comme on sait par ailleurs que les régions hors de l'Île-de-France sont plus marquées par l'usage de la voiture, le risque de voir des pratiques de déplacement plus émettrices de CO<sub>2</sub> se développer est à prendre en compte.

*Leviers : prise en charge des abonnements mobilité par les organisations (entreprises et administrations), encourager les périodes plus longues sur le lieu de travail mais moins fréquentes.*

### → Accompagner ces nouveaux « grands mobiles » pour faciliter leur mode de vie

Ces nouveaux télétravailleurs résidant hors d'Île-de-France peuvent ainsi être amenés à parcourir beaucoup de kilomètres chaque semaine et à dormir hors de leur domicile régulièrement. Nos études ont montré par le passé que ce mode de vie était souvent fatiguant et qu'on essayait d'en changer au bout de quelque temps. Mais ce mode de vie peut aussi, sous certaines conditions, être apprécié et permettre de concilier choix professionnels et personnels.

*Leviers : prendre en compte le temps de travail réalisé dans les transports, prendre en charge les nuitées près du lieu de travail (compte tenu notamment du coût immobilier correspondant économisé par les organisations (entreprises et administrations)).*

### → Considérer le télétravail comme un levier d'aménagement du territoire

Une politique d'attractivité pourrait être mise en œuvre dans des territoires délaissés aujourd'hui, afin d'accueillir ces nouveaux travailleurs et d'éviter qu'ils ne s'installent uniquement dans les régions déjà les plus attractives et, pour certaines, saturées.

*Leviers : Les entreprises pourraient être incitées à renforcer le déploiement de leurs locaux dans des petites et moyennes agglomérations accessibles en train depuis Paris.*

**Le Forum Vies Mobiles** - Le Forum Vies Mobiles est le think tank de la mobilité, soutenu par SNCF. Pour lui, la mobilité structure nos modes de vie. La vitesse, la fréquence et l'échelle de nos déplacements ont fortement augmenté ces dernières décennies malgré l'usage des technologies numériques. Cette mobilité intense contribue aux problèmes environnementaux (changement climatique, pollution...) et ne correspond pas pleinement aux aspirations des individus. L'ambition du Forum est d'imaginer des mobilités désirées et écologiques, et de voir comment les déployer concrètement avec les individus, les entreprises et les acteurs publics.

### Contact presse : becoming

Véronique WASA - 06 52 22 69 07 – veronique.wasa@becoming-group.com